

Assistance administrative - Tarifs indicatifs 2026 -

À noter. Ces tarifs sont indicatifs et visent à offrir une base de discussion pour l'émission d'un devis personnalisé, adapté à la nature et au volume de votre demande. N'hésitez pas à me contacter pour que nous échangions sur votre projet.

01 Assistance administrative pour les particuliers

PRESTATION	UNITÉ	TARIF
Assistance administrative à domicile <i>Assistance pour les démarches administratives, secrétariat particulier, archivage, création de tableaux Excel de suivi...</i>	1 heure de travail	à partir de 22 € TTC <i>après réduction d'impôt</i>
Diagnostic administratif personnalisé à domicile - Formule "Premier contact" <i>Identification de vos besoins, des priorités et des actions à mettre en place. Tri de documents. Conseils personnalisés d'organisation administrative au format Word et devis complémentaire si besoin.</i>	1 heure maximum	à partir de 17 € TTC <i>après réduction d'impôt</i>
Forfaits d'assistance administrative <i>Fréquence à déterminer ensemble</i>		sur devis

02 Assistance administrative pour les professionnels

PRESTATION	UNITÉ	TARIF
Assistance administrative dans vos locaux ou à distance <i>Assistance pour les démarches administratives, archivage, devis et facturation, création de tableaux Excel de suivi... Des frais kilométriques peuvent s'appliquer selon votre localisation.</i>	1 heure de travail	40,00 € HT
Forfaits d'assistance administrative <i>Fréquence à déterminer ensemble</i>		sur devis

02 Permanences sociales

PRESTATION	UNITÉ	TARIF
Organisation d'une permanence d'écrivain public dans les locaux de votre association ou de votre organisation	1 heure de permanence	50,00 € HT

Conditions générales

- Tous les tarifs sont **hors taxe** (TVA non applicable, art 293b du code général des impôts), à l'exception des prestations d'assistance à domicile qui font l'objet de l'avance immédiate URSSAF et sont facturés via la coopérative COOP'ONE.
- Pour les prestations d'assistance à domicile ou dans vos locaux, des **frais kilométriques** peuvent s'appliquer selon votre localisation.
- La Fourmi à Lunettes adhère à la **coopérative de services à la personne** COOP'ONE, ce qui vous permet de bénéficier de l'**avance immédiate URSSAF** pour les prestations d'assistance à domicile (me contacter pour plus de renseignements).
- Règlements par virement bancaire, par chèque ou en espèces.
- Les tarifs ne comprennent pas le coût d'une impression éventuelle.
- Se référer aux conditions générales de vente pour toute information complémentaire.

Une **page** correspond à un maximum de 1500 signes typographiques (espaces comprises).

Un **signe** est un caractère alphabétique, numérique, une ponctuation ou un code de contrôle (tabulation, saut de ligne, etc.). Pour connaître le nombre de signes de votre document, sélectionnez "Outils" dans Word, puis "Statistiques".

Un projet en tête ? Parlons-en !

fourmi-a-lunettes.fr